Regards actuels de géographes sur les fronts et frontières

Commission de géographie politique et de géopolitique du CNFG
5 février 2021

Frontières de fer,

Réflexions sur le « cloisonnement » du monde.

Pr. Stéphane Rosière

Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA)

Directeur de la revue *L'Espace politique*, URL: http://espacepolitique.revues.org

UNIVERSITÉ DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE

EA 2076 HABITER
Aménagement & Géographie politique

GÉOPO
MASTER | REIMS

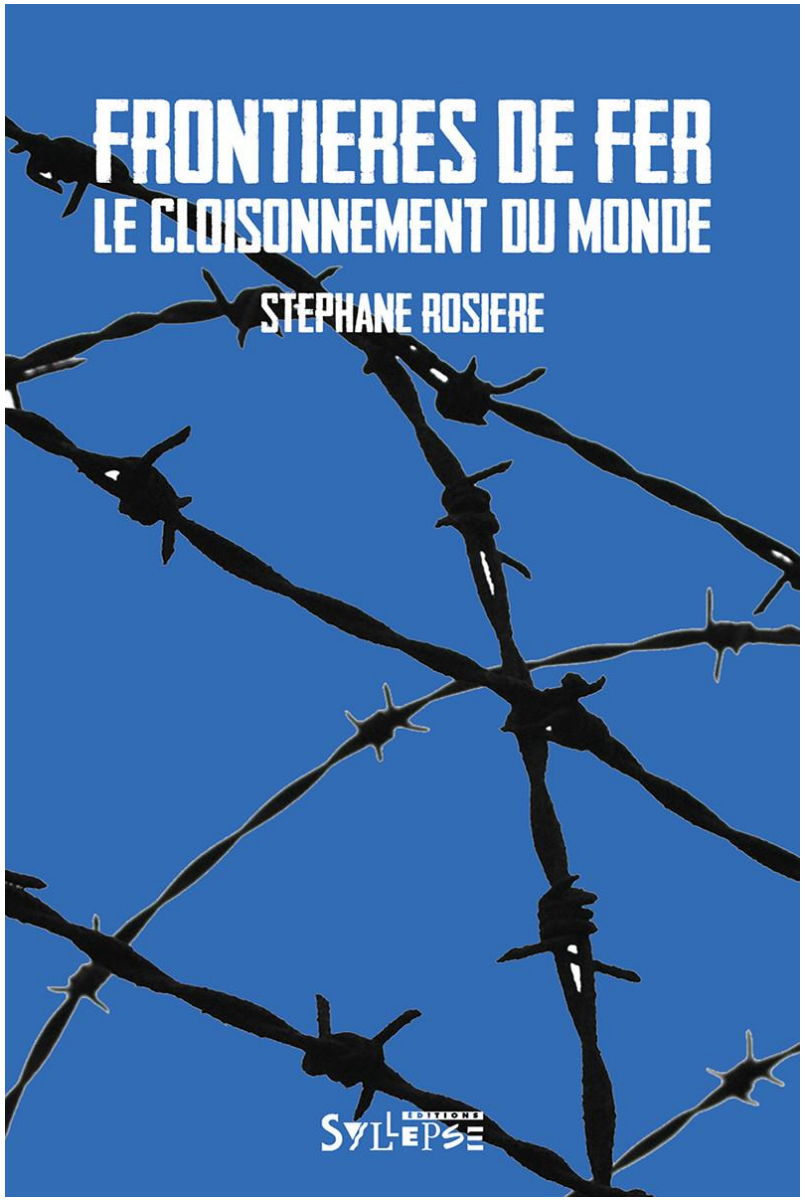

Introduction

La sortie de *Frontières de fer* en février 2020 et la question « frontières » aux concours sont l'occasion de faire le point sur la question des barrières aux frontières (cf. « murs »).
Thème sur lequel j'ai commencé à travailler en 2006-07 (à l'initiative d'A.-L. Amilhat Szary, après mes recherches sur les violences de masse).
Malgré les difficultés (projets ANR rejetés), une base de données a été constitué à Reims (labo Habiter) et des publications ont été possibles (à partir de Ballif et Rosière, 2009 ; voir entre autres Rosière et Jones, 2012 ; Moullé, 2017).
Je rappellerai ici que l''étude des « barrières » pose différentes problèmes méthodologiques (dias suivantes), je reviendrai ensuite sur leur finalité, avant d'aborder 5 points :

1. Finalité
2. Localisation
3. Connexion avec des dispositifs administratifs
4. Corrélation avec les discontinuités de développement
5. Impact

Difficultés méthodologiques

La grande diversité des dispositifs est une première difficulté :

Clôtures ou grillages (dotés le plus souvent de barbelés) ; Mur (rares, car plus coûteux) ; remblais, tranchées et terrassement ; présence d'éléments électroniques ou optronique ; usage d'armes létales (tir à vue, tir automatique, champs de mines, etc.) ?

Question cruciale du seuil pris en compte pour définir une « barrière ».

La complexification de la frontière et du contrôle est un autre élément à prendre en compte – cf. « pixellisation » des frontières (Bigo et Guild, 2005), « frontières mobiles » (Amilhat Szary, 2015), « frontièrité » (Amilhat Szary et Giraut, 2015) — mais l'analyse a été menée uniquement sur les barrières « linéaires ».

Difficultés liées au secret relatif qui entoure ces dispositifs (ou les régions frontalières), si les États veulent faire savoir qu'ils ont édifié des dispositifs, ils acceptent moins volontiers de les montrer.

Exemple de le capture d'écran : dispositifs saoudiens à la frontière jordanienne (au Nord de la ville saoudienne de Turaif)

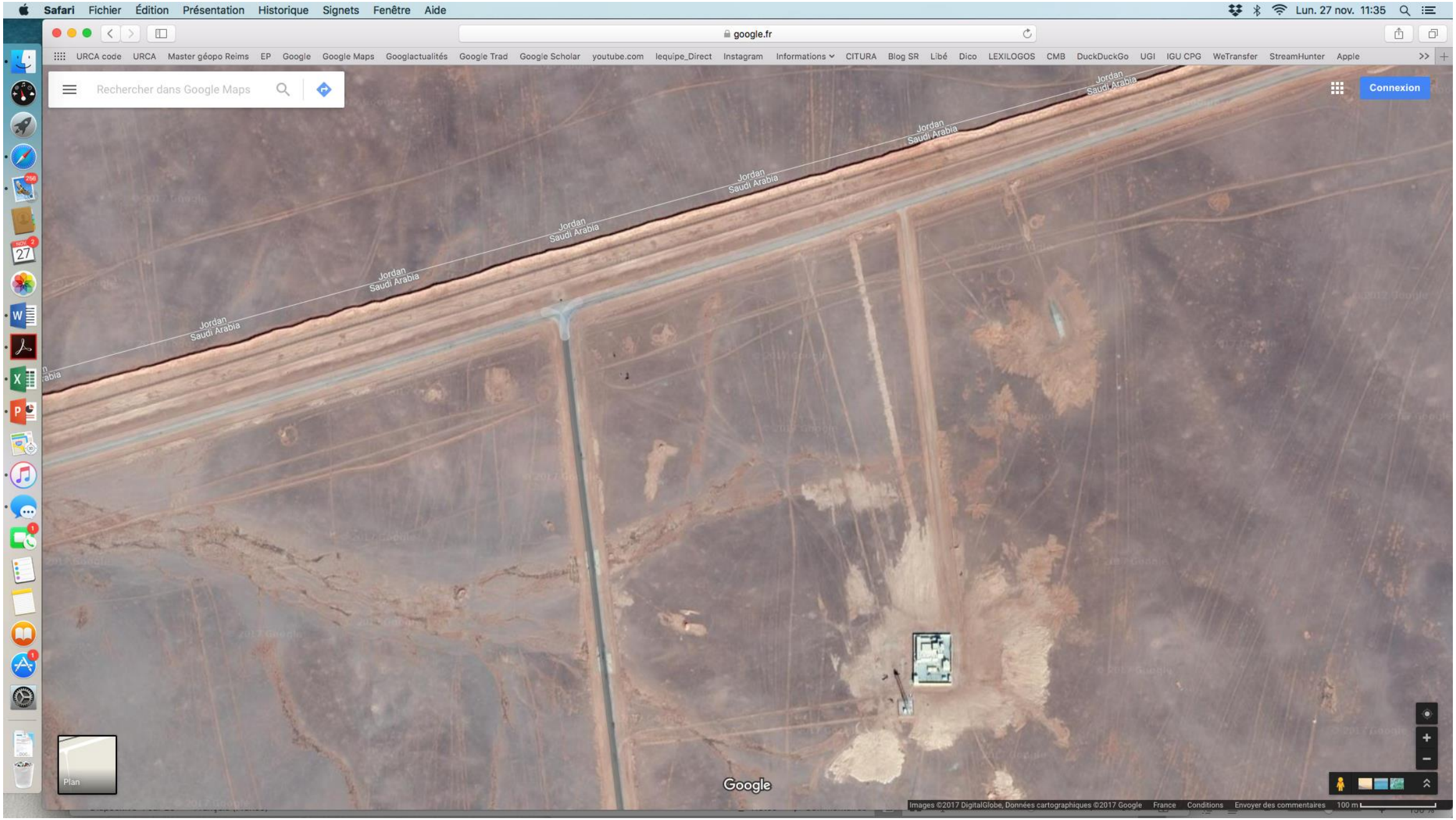

1. Des barrières aux frontières, pour quoi faire?

La plupart sont relativement récentes. Trois étapes décisives: les attentats du 11 septembre 2001, la crise économique de 2007-08, la crise migratoire de 2015 ont accéléré ce processus de « cloisonnement » du monde.

La construction de barrières est généralement justifiée par trois impératifs (dans le cadre d'une recherche de « sécurité ») :

- La lutte contre les trafics (contrebande) ;

- La lutte contre le terrorisme ;

- La lutte contre l'immigration illégale.

Pourtant, les barrières jouent rarement un rôle significatif sur les trafics et le terrorisme (exception du Cachemire et d'Israël) ; à peine un quart des barrières frontalières est lié à un enjeu directement militaire – même si la militarisation des frontières est un processus sensible (Jones et Johnson, 2016). Les trois-quarts ont été édifiées pour lutter contre les migrations non désirées.

2. Localisation des barrières frontalières

Triple typologie duale des barrières :
. Militaire/civile ;
. Terrestre/maritime ;
. Continue/ discontinue

Un phénomène surtout eurasiatique: Périphérie de l'UE, « Étranger proche » de la Russie, Moyen-Orient, Inde, RP de Chine et Corée.

Ce phénomène progresse en Afrique.

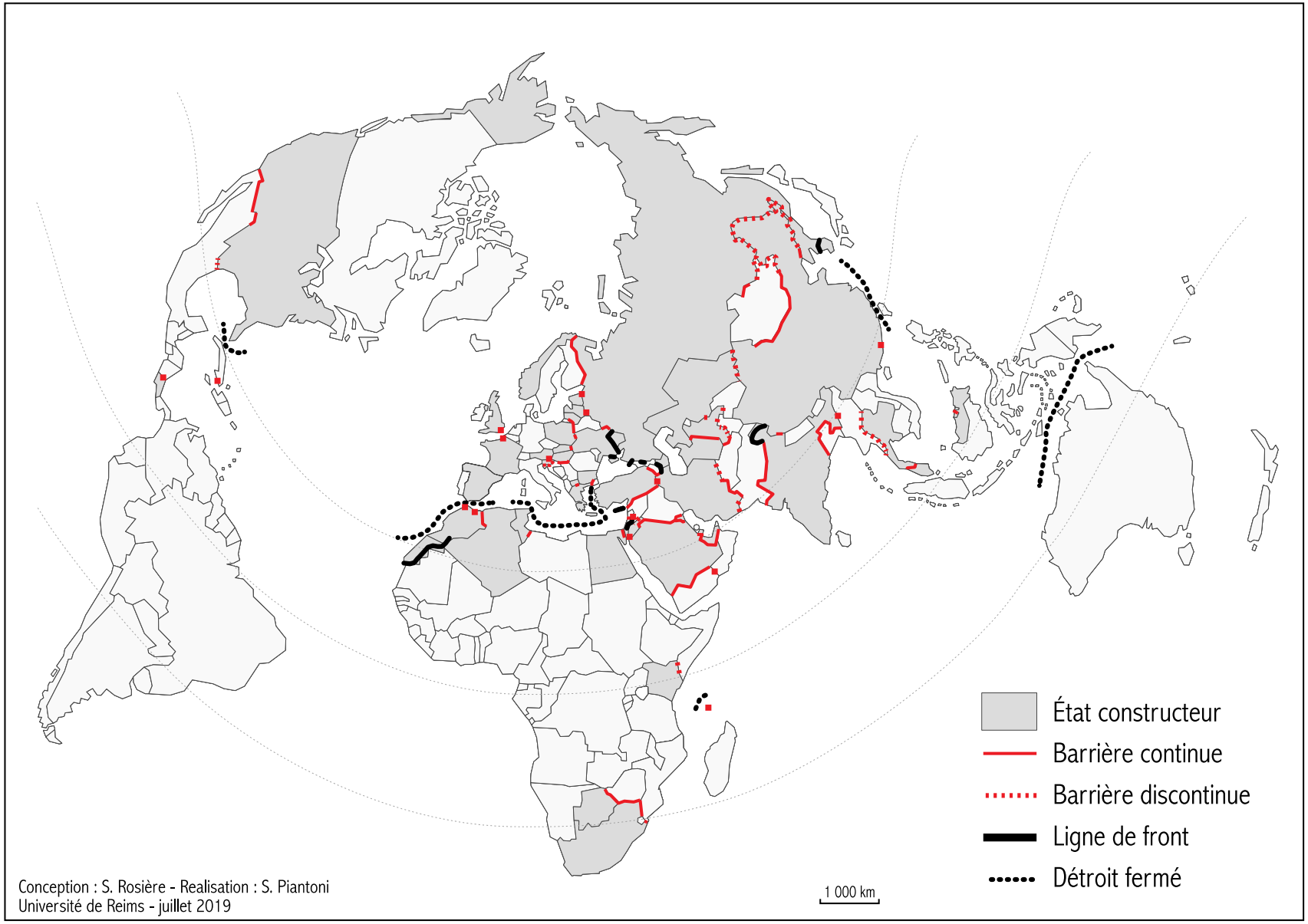

3. Des barrières physiques qui prolongent les barrières administratives

Planisphère de la liberté de circulation (en 2018) : plus le pays est foncé plus la liberté de circuler des citoyens est importante.

Les habitants des pays les plus riches sont aussi ceux qui peuvent se déplacer le plus aisément.
Les obstacles à la mobilité internationale visent les citoyens des pays les plus pauvres ou en guerre.

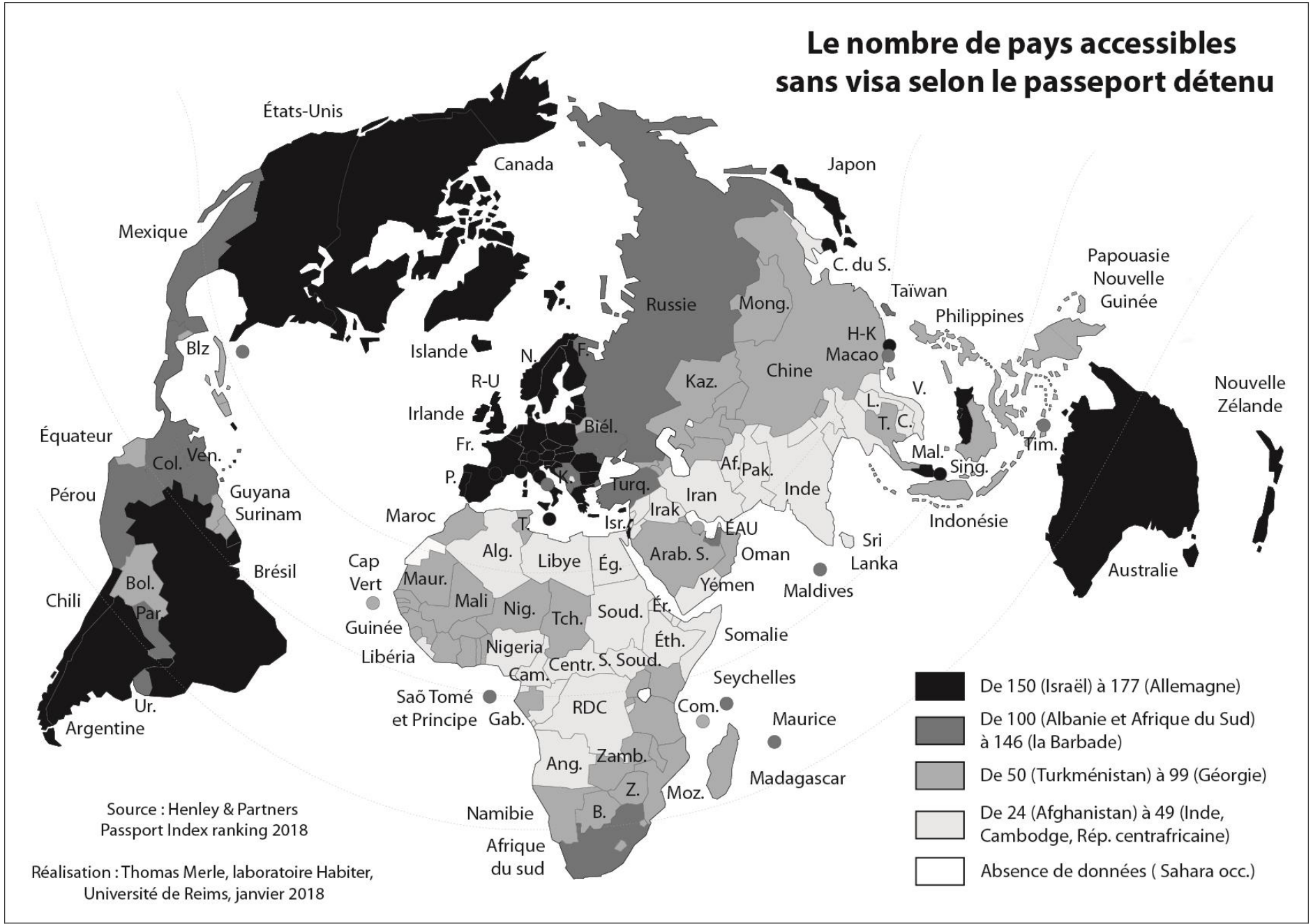

4.1. Corrélation avec les discontinuités de développement

Sur environ 70 barrières frontalières « civiles », les 3/4 au moins répondent à la logique selon laquelle le pays constructeur est plus riche que le pays qui lui fait face.
Les discontinuité de développement sont soulignées et fréquemment plus fortes qu'entre les États-Unis (57 466 $/hab.) et le Mexique (8201 $/hab.) soit un rapport 1 à 7 entre les PIB /hab. Ce rapport monte de 1 à 11 entre Ceuta-Melilla et le Maroc, de 1 à 20 entre Yémen et Arabie saoudite, et à 36 entre Gaza et Israël.

La tendance générale est que les pays riches se protègent des flux en provenance des pays voisins pauvres (ou plus pauvres) tels les États-Unis face au Mexique, l'Inde face au Bangladesh, le Botswana et l'Afrique du Sud face au Zimbabwe, etc...
Les exceptions sont rares : Bulgarie face à la Turquie (mais pour le compte de l'UE), RPC face à Hong-Kong (mais pas une frontière internationale).

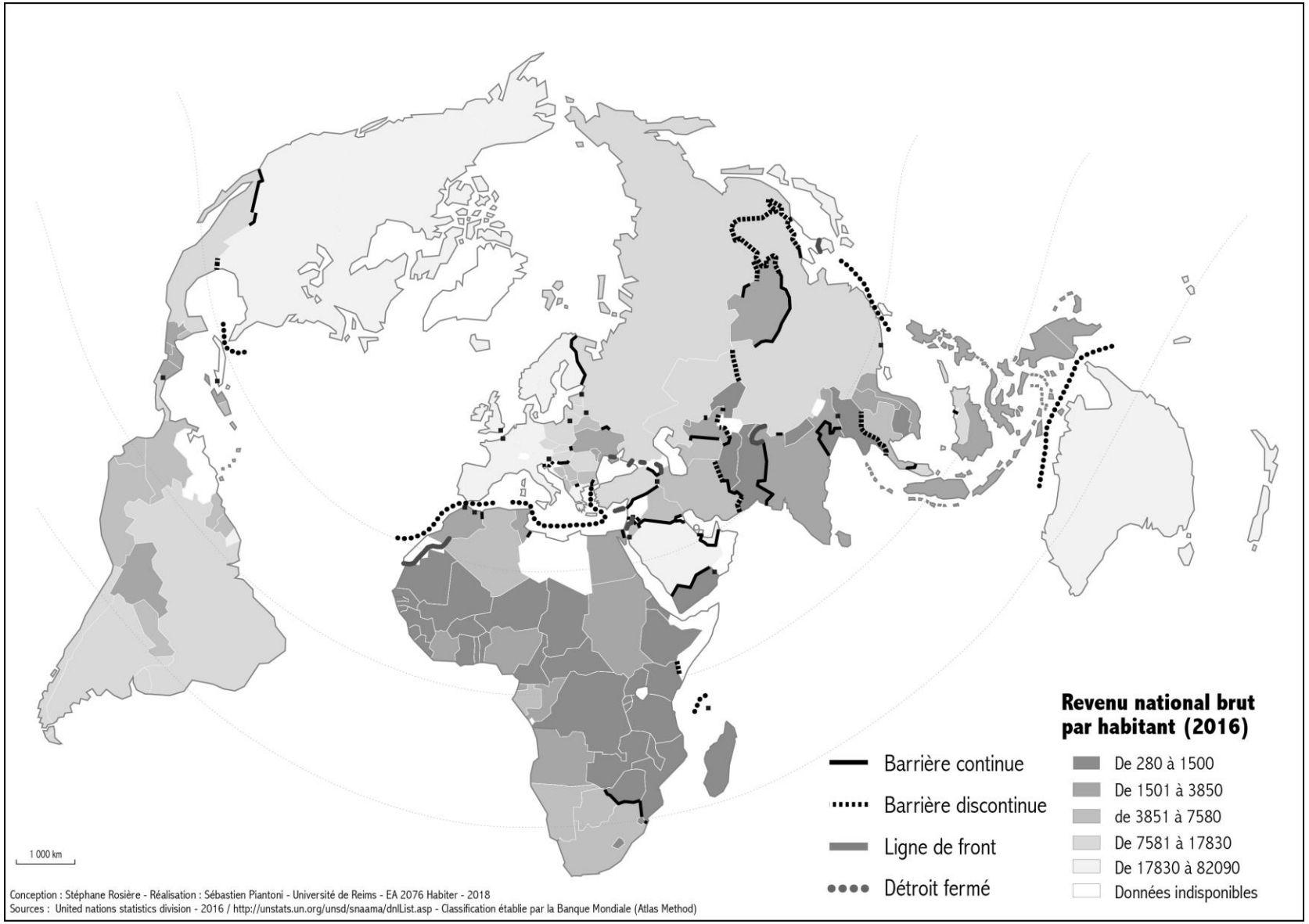

4.2. Le gradient économique entre pays constructeur et pays limitrophe

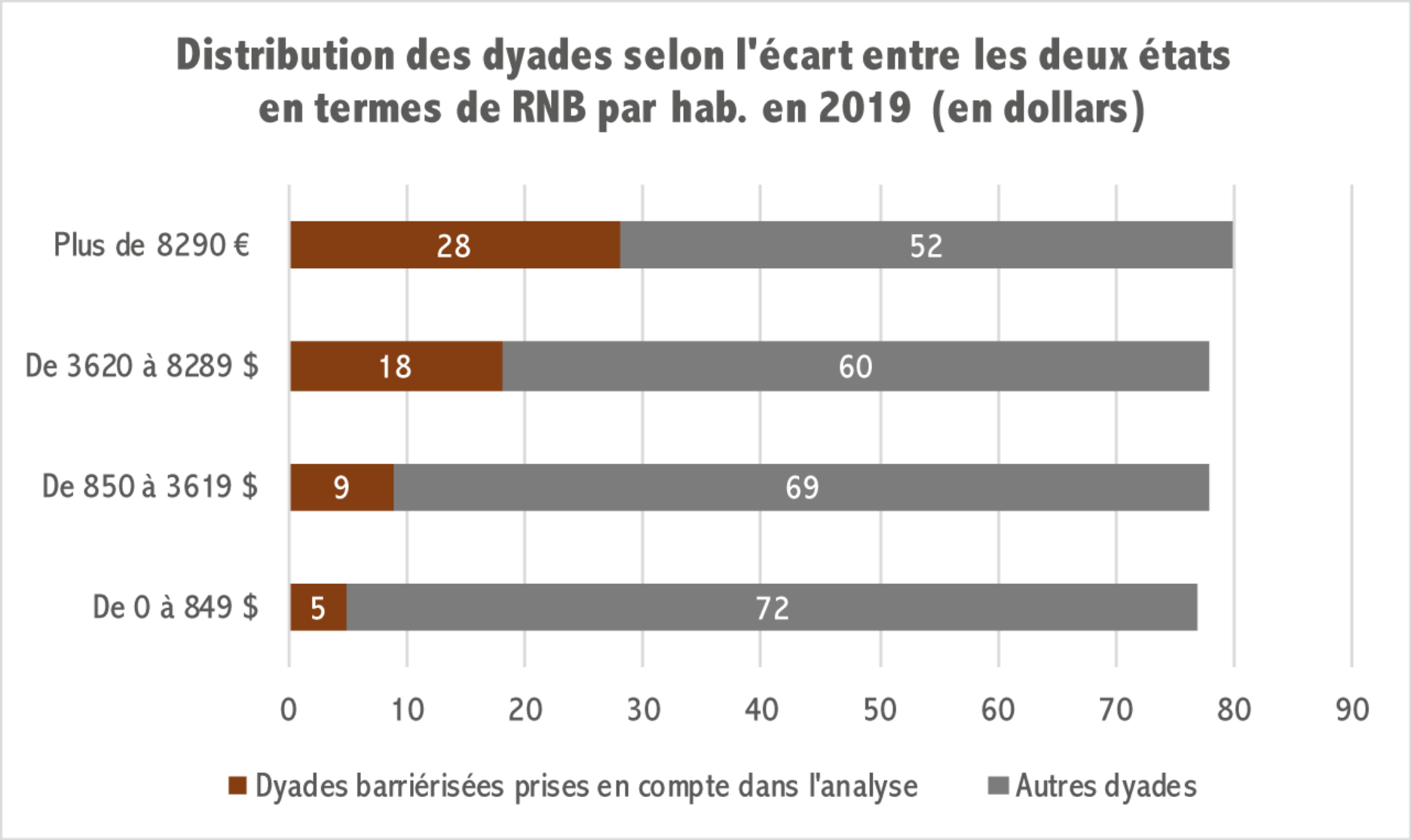

Les pays constructeurs plus pauvres
que les pays limitrophes (en bleu) sont rares.
Les hystérésis et la prise en compte des champs migratoires
Impliqués (au lieu du seul pays limitrophe) minimise encore le nombre de ces cas.
La présence de barrière n'est pas proportionnelle à la discontinuité en termes de niveau de vie

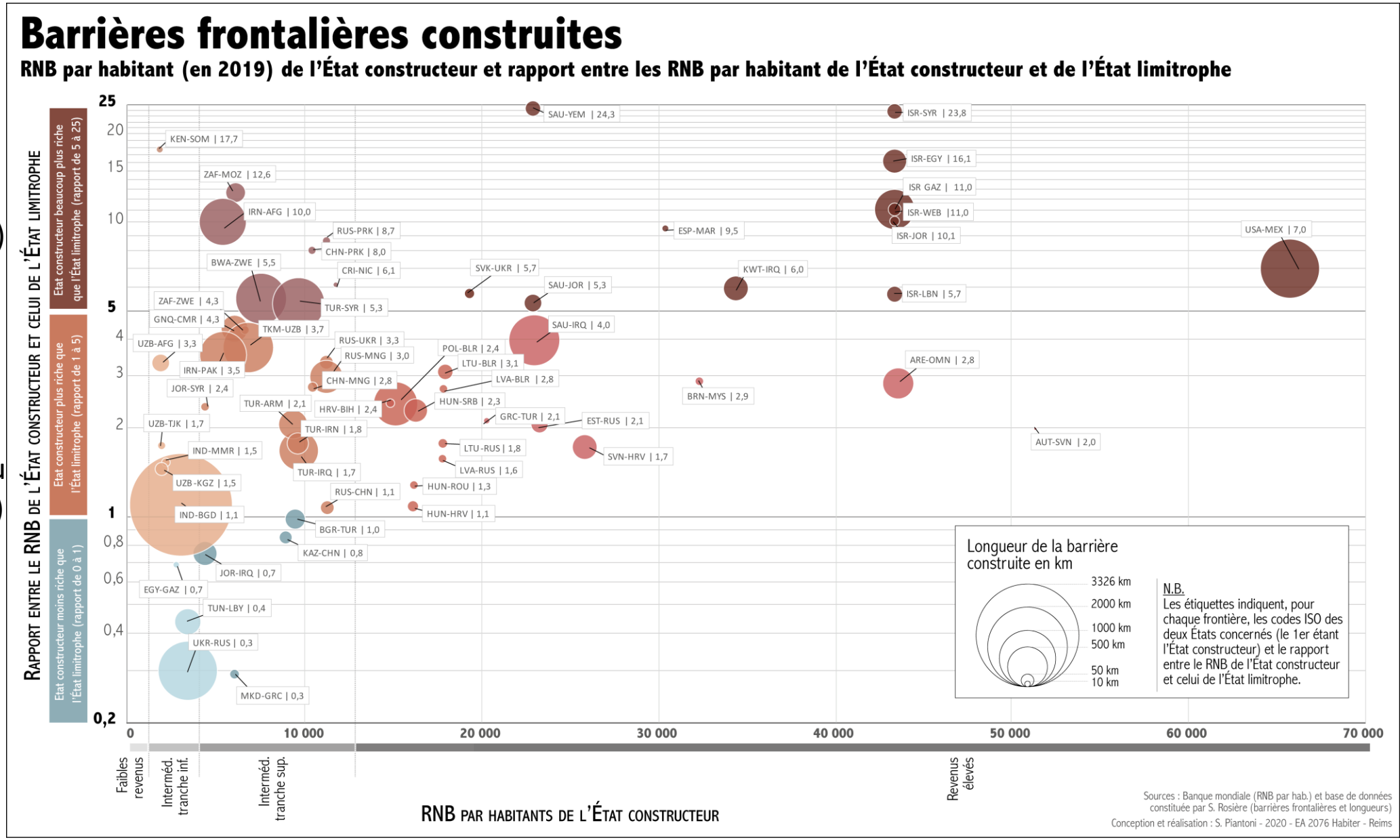

5. Impact (décès aux frontières)

Du fait du développement des barrières, les passages clandestins sont de plus en plus dangereux.

Il paraît possible d'esquisser plusieurs « fronts migratoires » (>1000 décès/an) surtout maritimes : Méditerranée, Golfe d'Aden, mer de Timor, Golfe du Mexique.
Des fronts secondaires mal renseignés: golfe de Guinée, golfe du Bengale.
Le Sahara serait le principal front migratoire terrestre ; les déserts du SE des États-Unis peuvent être cités + Sinaï?

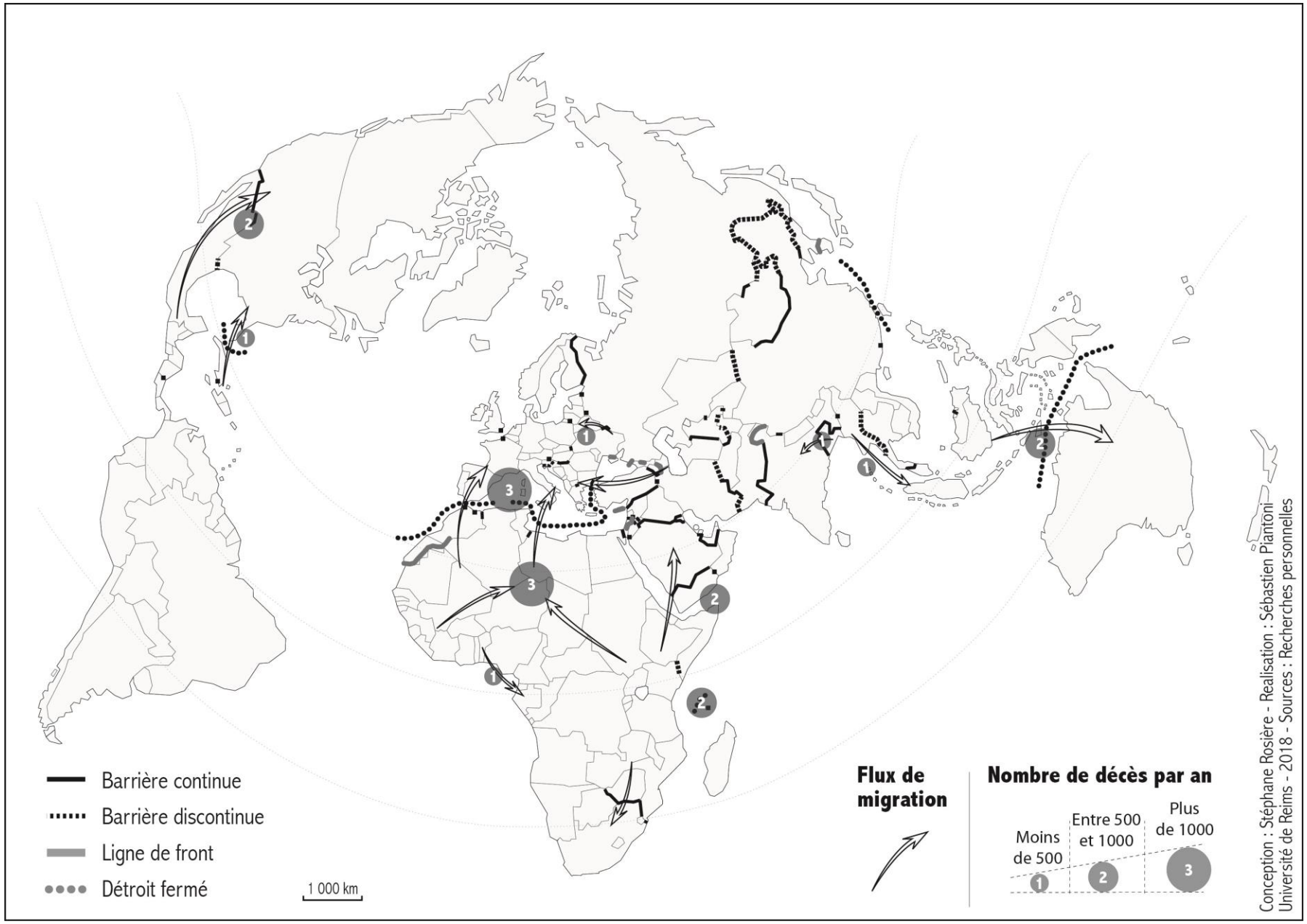

Conclusion

- Les barrières ne sont pas des dispositifs de fermeture, elles le cloisonnent. La barrière est complétée par le check-point (Ritaine, 2009), leur but est de renforcer le contrôle (Andreas, 2003; Andreas et Biersteker, 2003; Popescu, 2012).
- La dimension sécuritaire de ces artefacts paraît un prisme d'analyse trop réducteur (Vallet, 2014), leur dimension socio-économique est indéniable. La comparaison avec les logiques d'enfermement urbain est pertinente (hypothèse de Van Houtum et Pijpers en 2007 ; Ballif et Rosière, 2009).
- Les barrières symbolisent les tensions contemporaines qui sont plus liées aux flux qu'aux territoires. La distinction entre **libre-échange** (flux commerciaux et financiers) et **libre-circulation** (flux humains, mobilité) est fondamentale. Les teichopolitiques (Ballif et Rosière, 2009) et les dispositifs comme les barrières sont corrélés à la *circulation* humaine et non aux *échanges* commerciaux.
- L'évaluation des barrières est d'autant plus critique que leur coût est élevé leur efficacité discutable et ils sont létaux (Rosière, 2020). Ce sont des mises en scène du pouvoir (Brown 2010) plus que des outils de maîtrise de l'espace (mais « frontiérité » : l'impact des barrières varie selon les individus).

Bibliographie barrières frontalières

- AMILHAT SZARY, Anne-Laure, (2015), *Qu'est-ce qu'une frontière aujourd'hui ?*, Paris, PUF, 160 p.
- ANDREAS, Peter, (2003), "Redrawing the Line. Borders and Security in the 21st Century", *International Security*, Vol. 28(2), pp. 78–111
- ANDREAS, P. ; BIERSTEKER, T J., (Eds) (2003), *The Rebordering of North America, Integration and Exclusion in a New Security Context*, New York & Londres, Routledge, 179 p.
- BALLIF, Florine ; ROSIÈRE Stéphane, (2009), « Le défi des teichopolitiques. Analyser la fermeture contemporaine des territoires », *L'Espace Géographique*, vol. 38, n°3/2009, pp.193-206 [En ligne] : http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=EG_383_0193
- BIGO, Didier ; GUILD Elspeth, (Eds.), (2005), *Controlling Frontiers: Free Movement into and within Europe*, Londres, Ashgate, 296 p.
- BROWN, Wendy, (2009), *Murs : les murs de séparation et le déclin de la souveraineté étatique*, Paris, Les Prairies Ordinaires, 207 p.
- *L'Espace Politique,* Numéro spécial sur "les barrières frontalières", n° 20 (2/ 2013), [En ligne] http://espacepolitique.revues.org/2624
- JONES, Reece ; JOHNSON, Corey, (2016), Border militarization and the re-articulation of sovereignty, *Transactions of the Institute of British Geographers*, Vol. 41, n°2, pp.187-200.
- MOULLÉ, François (dir.), (2017), *Frontières.* Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 337 p.
- POPESCU, Gabriel, (2012), *Bordering and Ordering the Twenty-First Century: Understanding Borders*, Lanham (MD), Rowman & Littlefield.
- RITAINE, Évelyne (2009), « La barrière et le checkpoint. Mise en politique de l'asymétrie », *Cultures & Conflits*, n° 73, p.15-33 [En ligne] http://conflits.revues.org/index17500.html
- ROSIERE, Stéphane ; JONES Reece, (2012), "Teichopolitics: re-considering globalization through the role of walls and fences", *Geopolitics*, vol.17, n°1, pp.217-234 [En ligne] http://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/14650045.2011.574653
- ROSIÈRE S., (2020), *Frontières de fer. Le cloisonnement du monde*, Paris, Syllepses, 181 p.
- VALLET, Elisabeth, (2014), *Borders, Fences and Walls. State of Insecurity?*, Aldershot, Ashgate, Border regions Series, 298 p.
- VAN HOUTUM, Henk ; PIJPERS, Roos, (2007), « The European Union as a gated community: the two-faced border and immigration regime of the EU », *Antipode*, vol. 39, pp.291-309.